

Drôle : un drôle d'adjectif

André Winther
Université de Rouen

Bernard Gardin et moi étions, en 1971, les « jeunes » - les assistants fraîchement nommés - de ce qui était à l'époque l'Institut de Linguistique classique et moderne de la Faculté des lettres de Rouen. Très rapidement, sous la houlette de Jean-Baptiste Marcellesi, nous avons travaillé ensemble et en accord amical pour l'enseignement. Ainsi, Bernard assurait la partie *linguistique générale* de l'unité de valeur de première année HD111, HD111a, tandis que j'étais chargé de la partie *grammaire*, HD111b.

Vers 1980, nos services d'enseignement ont changé, le duo s'est interrompu, mais il s'est reconstitué un peu plus tard, pour les besoins de la licence de Français Langue Étrangère (FLE) : B. Gardin enseignait la *description énonciative du français*, tandis que la *description syntaxique* m'était dévolue.

Le petit supplément de *description (morpho-)syntaxique* qui suit est dédié à la mémoire de cette amitié.

Sous son aspect anodin, l'adjectif *drôle* a un fonctionnement complexe. Pour décrire ce fonctionnement, le plus clair est peut-être de considérer que *drôle*, à partir d'une même origine, recouvre désormais deux formes adjectivales homonymes, aux propriétés sémantiques et syntaxiques distinctes.

*Drôle*₁ utilisé dans le sens de «plaisant, amusant», se construit comme épithète ou comme attribut et peut être modifié en intensité :

une histoire drôle, très drôle

arrête, ça n'est pas drôle

Jacques sait être vraiment drôle quand il le veut.

Il possède un dérivé adverbial en *-ment* qui permet de modifier une forme verbale, finie ou non, en conservant le sens de sa base :

il a su raconter assez drôlement sa mésaventure

une scène rapportée drôlement

un personnage très drôlement caricaturé

On peut alors paraphraser l'adverbe par « de façon drôle, amusante », «avec drôlerie»: *drôlerie* est le dérivé nominal de *drôle*₁.

Au total, on voit que *drôle*₁ a les caractéristiques morphosyntaxiques d'un adjectif qualificatif banal, mais il convient cependant de souligner une particularité de son fonctionnement comme épithète.

Contrairement, par exemple, à ses quasi-synonymes *plaisant*, *amusant*, il ne peut pas être antéposé au nom qu'il qualifie. Ainsi :

une répartie plaisante, une plaisante répartie;
un quiproquo (très) amusant, un (très) amusant quiproquo;
par ailleurs,
une répartie drôle, un quiproquo (très) drôle, un type (très) drôle,
mais non:

**une drôle répartie, *un drôle quiproquo, *un (très) drôle type.*

Certes, l'antéposition de *drôle* au nom qu'il qualifie est possible si l'on recourt à ce que l'on pourrait appeler 'l'épithétisation indirecte':

une drôle de répartie, un drôle de quiproquo, un (très) drôle de type,

mais, outre que cette construction singulière est exclue pour tout adjectif qualificatif 'normal':

**une plaisante de répartie, *un amusant de quiproquo,*

(et de même, bien sûr, **un gentil de garçon, *un délicieux de gâteau, *un pratique d'escabeau, *un passionnant de roman, *un espiègle de petit chien*, etc.), il est bien évident qu'un *drôle de type* n'est pas un *type drôle*. C'est *drôle*₂ qui apparaît dans cette construction indirecte.

*Drôle*₂ a le sens de «bizarre, atypique». On peut l'employer comme attribut du sujet ou de l'objet :

pour du sauvignon, le goût est quand même drôle, non?

je le trouve (tout) drôle, le chat, ce matin,

mais c'est dans la construction épithétique indirecte qu'il est sans doute le plus fréquent :

une drôle d'odeur, un drôle de goût,

un drôle de type, un drôle d'oiseau,

tandis que l'emploi comme épithète postposée est beaucoup plus rare:

quand même, ce type a un comportement (très) bizarre,

quand même, ce type a un comportement (très) drôle,

vs

... a un (très) drôle de comportement.

Ceci, parce que la postposition renvoie presque automatiquement à *drôle*₁, en particulier avec un nom facilement associé au sémantisme d'«amusant». Ainsi :

il m'a fait une réponse (très) drôle: «(très) amusante, spirituelle »;

il m'a fait une (très) drôle de réponse: «(très) bizarre».

Comme *drôle*₁, *drôle*₂ possède un dérivé adverbial en *-ment*:

tu ne trouves pas qu'elle parle drôlement depuis sa syncope?

ça sent drôlement, ce produit.

Mais ce dernier exemple montre bien que *drôlement* est ambigu dans cet emploi de modificateur de verbe: « ce produit a une odeur bizarre» (*drôle*₂), mais aussi «ce produit a une odeur puissante », « sent beaucoup ».

En effet, le sémantisme d'« atypique », donc « hors norme » (« énorme »), « exceptionnel » de *drôle*₂, a permis l'utilisation de la forme adjectivale - nécessairement construite comme épithète indirecte en ce cas - comme marque d'intensité expressive :

ça a fait un drôle de raffut, cette histoire! («un sacré raffut, un raffut énorme»),

je t'assure qu'on va faire une drôle de bombance pour fêter ça,

et l'utilisation parallèle de la forme adverbiale comme intensif expressif de verbe graduable :

ça me plaît drôlement, ça fait drôlement mal,

pourtant, je travaille drôlement en ce moment,

et bien sûr de forme adjectivale (ou adverbiale):

drôlement bon, drôlement chouette, drôlement intéressant,

drôlement sympa, drôlement vache,

drôlement bien, drôlement vite,

et même:

drôlement drôle.

Que ce soit comme adverbe de manière (« bizarrement ») ou comme intensif (« très, beaucoup »), *drôlement* ne peut évidemment pas être glosé par « avec drôlerie »: *drôle*₂ n'a pas de dérivé nominal.

Par ailleurs, à l'exclusion de *drôle*₁, *drôle*₂ peut être employé comme adjectif adverbial ('adverbe court') au moins dans une expression, *sentir drôle*:

ça sent drôle, vous ne trouvez pas?

(cf. *parler fort, faire simple, y aller mou, penser tout haut*, etc.), construction qui élimine l'ambiguïté de la forme en *-ment* dans la même position (*ça sent drôlement*: « ça sent beaucoup » / « ça sent bizarrement »).

Il reste à expliquer l'origine de 'l'épithétisation indirecte' qui caractérise l'emploi de *drôle*₂ dans *un drôle de type, une drôle de chose*, etc.

Comme l'indique la présence de la préposition *de* dans cette construction, et le fait, rappelé plus haut, que les adjectifs 'ordinaires' ne s'y trouvent jamais, on a affaire à une syntaxe typiquement nominale, celle des '**noms de qualité**'¹.

Ces dénominations caractérisantes, souvent d'origine métaphoriques, sont construites soit comme attributs :

mon dentiste est un bourreau,

ce petit chat est un amour,

Paulette est une nunuche,

soit, dans le syntagme nominal, comme qualificatifs nominaux antéposés et reliés par *de* au nom 'qualifié' (il s'agit en fait d'une caractérisation) :

*mon bourreau de dentiste,
cet amour de petit chat,
cette nunuche de Paulette.*

Cette construction, appelée ‘dislocation qualitative’ par J.C. Milner², se retrouve dans le système des prédéterminants du français, avec les expressions *sorte de*, *espèce de*, qu’on peut analyser³ comme des formes auxiliaires de détermination permettant la dénomination - ou la description - d’un référent par approximation qualitative. Ainsi,

une sorte / espèce de petite cerise

désigne un référent dont on souligne, en employant le déterminant d’approximation *sorte / espèce de*, qu’il ressemble au référent familier ‘petite cerise’, donc qu’il a des traits qualitatifs en commun avec celui-ci, mais qu’il ne s’identifie pas pleinement à ce référent familier.

Mais *espèce de* est particulièrement intéressant ici. On sait en effet qu’à côté de la forme normée **une espèce de potiron**, d’ailleurs ambiguë hors contexte, puisqu’elle peut désigner « quelque chose faisant penser à un potiron » ou « une espèce particulière de potiron », on trouve (on entend, pour le moins) couramment, sinon le plus souvent :

un espèce de potiron, un espèce de tournevis, un espèce de scorpion,

et très régulièrement lorsqu’il s’agit de référer à un animé humain :

un espèce de grand couillon vs une espèce de pimbêche.

Ce fonctionnement montre que la forme *espèce* peut perdre son trait inhérent de genre dans cet emploi, ce qui revient à dire qu’elle n’est plus ‘sentie’, analysée et utilisée par le locuteur comme une forme nominale, mais comme une forme adjectivale.

Antéposée et reliée par *de* au nom qu’elle détermine, cette forme adjectivale apparaît dès lors construite en ‘épithétisation indirecte’.

Il faut d’ailleurs noter que la dislocation qualitative est une construction qui favorise la confusion ou l’indétermination catégorielle entre nom et adjectif, non seulement parce que le nom de qualité a la même fonction qualificative qu’un adjectif, mais aussi parce qu’on peut employer un adjectif - substantivé - comme nom de qualité.

Cette prétentieuse de Ghislaine

renvoie à la catégorisation nominale « Ghislaine est **une** prétentieuse », mais aussi, par implication, à la qualification adjectivale « Ghislaine est prétentieuse », ce qui donnera facilement l’impression que c’est l’adjectif qu’on utilise dans cette construction. La dislocation qualitative apparaît alors comme une tournure dans laquelle fonctionnent indifféremment un nom de qualité, *mon trésor de fille*, ou un adjectif qualificatif, *mon idiotie de nièce*.

Le même processus qui a fait du nom *espèce* une forme adjectivée doit être invoqué pour expliquer la construction de *drôle*₂ comme ‘épithète indirecte’, c’est-à-dire en dislocation qualitative.

Drôle est en effet originellement un nom en français, emprunté au moyen néerlandais *drol*, «lutin, troll», pour désigner un «plaisant coquin»⁴, un fripon, voire un maraud, valeurs bien attestées dans l’usage classique, qui lui adjoint le féminin *drôlesse*. C’est donc en tant que nom de qualité métaphorique que ces formes ont pu être très normalement construites en dislocation qualitative, vraisemblablement d’abord pour caractériser des référents animés en accord de genre :

ce drôle de valet, cette drôlesse de servante,

ce valet «qui est un coquin», cette servante «qui est une friponne»,

et c'est à partir de cette construction que *drôle* a pu être interprété comme une forme adjectivale, sans genre propre, et utilisé comme telle :

une drôle de servante, une drôle de farce, un drôle de rire, etc.

D'autres formes nominales se sont ainsi plus ou moins complètement adjectivisées, et manifestent à des degrés divers des propriétés morphosyntaxiques analogues à *drôle*.

Sémantiquement proche du troll, mais plus redoutable, le diable a été mis très tôt à contribution pour la caractérisation.

Un diable d'homme, un diable d'adversaire,

peuvent laisser penser qu'on a toujours affaire, ici, au nom *diable*, construit en dislocation qualitative, mais qu'en est-il de la forme employée dans :

une diable d'affaire, une diable de situation?

Certes, *diable* ne peut pas être construit comme attribut, ni être modifié en intensité, (**cet adversaire / cette affaire est diable, *très diable*) mais cette forme possède cependant, comme un adjectif qualificatif, un dérivé adverbial en *-ment* qui, comme l'adverbe dérivé de *drôle*₂, modifie en intensité :

c'est diablement bon, il m'a diablement impressionné.

Dans le registre familier de l'usage contemporain, celui dans lequel s'utilise *drôle*₂, en particulier comme adjectif ou adverbe intensif (*une drôle de / sacrée nouba, c'est drôlement bon*), *chouette* et *vache* fournissent de bons exemples de noms de qualité devenus adjectifs qualificatifs⁵.

Chouette a acquis toutes les propriétés d'un adjectif qualificatif 'ordinaire' :

c'est très chouette, c'est un type (drôlement) chouette,

un (très) chouette type,

mais peut encore se construire en épithétisation indirecte, surtout dans l'exclamation :

oh! les chouettes de bagnoles!, chouette de nana!

Comme *drôle*, *vache* est devenu un adjectif polysémique. Construit comme épithète postposée ou comme attribut, il signifie «sévère», «dur» :

un prof (très / drôlement) vache,

(ne) sois pas vache, prête-le moi!

et il peut être utilisé dans la même acception comme adjectif adverbial :

celui-là, il note vache.

Mais construit comme épithète indirecte antéposée, il devient mélioratif :

il n'est pas drôle, mais c'est un vache de prof

(«c'est un très bon prof»)

ou, comme *drôle*₂, intensif :

ça a fait un vache de bruit

(«beaucoup de bruit»),

de même que son dérivé adverbial en *-ment*:

c'est vachement pas drôle, tu as vachement raison,

(«ce n'est pas drôle du tout», «tu as tout à fait raison»),

adverbe qui apparaît dans cet emploi comme un synonyme - peut-être plus expressif - de l'intensif *drôlement*.

Le parallélisme de fonctionnement entre *drôle* et *vache* n'est cependant pas complet, puisque *vache* est encore utilisable comme nom de qualité métaphorique péjoratif, avec son genre propre, soit en attribution :

quelle (vieille) vache, celui-là!

soit en dislocation qualitative:

cette vache de pion m'a encore collé,

alors que :

quel drôle, celui-là!, vous n'êtes qu'un drôle!,

certes possibles, sont marqués d'archaïsme, et surtout que :

ce drôle de plombier m'a encore escroqué

évoque «un curieux plombier», «un plombier qui n'en a que le nom», et non un plombier caractérisé comme « un coquin ».

Mais l'adjectif *drôle* demeure relié au nom dont il tire son origine par ce qui apparaît comme le dérivé nominal sémantiquement relié à *drôle*₁, *drôlerie*.

En effet, le suffixe *-(e)rie*, contrairement à *-(e/i)té* (*bonté, étrangeté, rapidité...*), *-eur* (*douceur, chaleur, longueur...*), ou encore *-esse* (*joliesse, faiblesse, petitesse...*) qui renvoient à des bases de dérivation adjectivales, opère, lui, sur des bases nominales: *goujaterie*: *goujat*, *gaminerie*: *gamin*, *piraterie*: *pirate*, *vacherie*: *vache*, etc. *Etourderie* semble être un contre-exemple, mais il n'en est rien: c'est du nom propre *Estordit* que provient *étourdi*⁶. Les mots ont une drôle de mémoire!

Notes

1 Terme repris de Milner, cf. infra, note 2.

2 J.C. Milner, «Un processus de dislocation qualitative» in *Arguments linguistiques*, Mame, 1973 et *Quelques opérations de détermination en français. Syntaxe et interprétation*, Editions Universitaires de Lille, 1978. Voir aussi N. Ruwet, «Grammaire des insultes» in *Grammaire des insultes et autre études*, Editions du Seuil, 1982.

3 Cf. A. Winther, *Le système de la détermination nominale*, cours de télé-enseignement, C.T.U.R., 2001.

4 Cf. Bloch & Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, P.U.F., 1989.

5 La liste, ouverte, comprend aussi *bête* et *con*.

6 Cf. Bloch & Wartburg, o.c.